

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suite à des mises en eau exceptionnelles : fortes nuisances liée aux moustiques issus des zones humides

Depuis le début de septembre, d'importantes précipitations ont été enregistrées sur le littoral héraultais, ainsi que dans le Gard et les Bouches-du-Rhône, inondant les zones humides littorales et leurs bordures.

Ces précipitations se poursuivent aujourd'hui, continuant de submerger certains sols secs depuis plusieurs mois, où ont été pondues et accumulées de très importantes quantités d'œufs d'espèces de moustiques nuisants, essentiellement de l'espèce *Aedes caspius*.

Suite à la mise en eau des secteurs concernés, il découle l'éclosion des œufs et l'apparition de larves, en très fortes densités, qui ont été relevées par les agents de l'EID Méditerranée dans leurs opérations de prospection.

D'importants moyens ont été immédiatement mis en œuvre pour traiter les zones concernées, par moyens aériens (4 avions et 2 hélicoptères) et terrestres, sur près de 2 700 hectares, au cours de la semaine dernière, répartis sur les 3 départements touchés.

Les densités larvaires sont telles que malgré la réussite des traitements appliqués, il reste des petites quantités de larves vivantes, le produit utilisé (le larvicide biologique Bti) n'étant efficace que sur 80 à 90 % d'entre elles. La présence de ces larves résiduelles sur de larges superficies entraîne un cumul non négligeable de moustiques adultes, qui provoquent et pourraient provoquer encore dans les prochains jours de fortes nuisances auprès des populations.

Ces conditions de mise en eau, et surtout les densités larvaires observées sont exceptionnelles, comparables à des épisodes précédents en 2005 et 2015.

Les agents de l'EID Méditerranée restent mobilisés pour contrôler au plus près les larves et limiter ainsi l'émergence de moustiques nuisants.

Contacts :

Direction de la communication
04 67 63 67 51
eid.com@eid-med.org

Anne BAUDIN
Chargée de communication
06 16 60 20 76
abaudin@eid-med.org

Certifié QSE

